

Commission du développement
Le président

EXPO-COM-AFET D (2024) 32080

CONFIDENTIEL

Bernd Lange
Président de la Conférence des
présidents des commissions
Parlement européen

Objet: Évaluation de Kaja KALLAS, désignée pour le poste de vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Monsieur le Président,

La commission des affaires étrangères, conformément à l'article 129 du règlement intérieur du Parlement européen, a procédé à une audition publique de confirmation le mardi 12 novembre 2024 avec Kaja KALLAS, commissaire désignée, qui, sous réserve de l'issue positive de la procédure de nomination, sera vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Le 16 octobre 2024, la commission des affaires étrangères, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 3 de son annexe VII, a reçu la lettre du président de la commission des affaires juridiques concernant l'examen de la déclaration d'intérêts financiers de M^{me} KALLAS.

Avant l'audition de confirmation, le Parlement avait adressé une liste de questions écrites à la commissaire désignée. La commission des affaires étrangères a pris acte que M^{me} KALLAS a répondu auxdites questions de manière satisfaisante.

Le déroulement de l'audition de confirmation est décrit dans le compte rendu in extenso de la procédure.

Les avis des commissions invitées à participer à l'audition de confirmation sont joints en annexe à la présente.

DV\1309686FR.docx

Sur la base des observations formulées par les coordinateurs de la commission des affaires étrangères, qui se sont réunis à huis clos après l'audition de confirmation sous ma présidence, je donne par la présente l'évaluation suivante:

Conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 5 de son annexe VII, les coordinateurs de la commission des affaires étrangères représentant une majorité d'au moins deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique ont approuvé l'appréciation que Kaja KALLAS est qualifiée à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour accomplir les tâches spécifiques qui lui sont assignées.

Au cours de la réunion d'évaluation, les coordinateurs des groupes Patriotes pour l'Europe et The Left ont demandé d'intégrer des opinions minoritaires, qui sont jointes en annexe à la présente.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette appréciation à l'attention de la Conférence des présidents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

David McAllister

Annexe: avis de la commission du développement
 avis de la commission du commerce international
 avis de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres
 avis minoritaire du groupe The Left au Parlement européen – GUE/NGL
 avis minoritaire du groupe Patriotes pour l'Europe

CONFIDENTIEL

David McAllister
Président
Commission des affaires étrangères

Monsieur le Président,

La commission du développement, invitée à l'audition de confirmation de la commissaire désignée Kaja KALLAS, qui s'est déroulée le 12 novembre 2024, estime que la commissaire désignée possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine des affaires étrangères et de la politique de sécurité, notamment en ce qui concerne les partenariats spécifiques avec les pays en développement, l'IVCDCI – Europe dans le monde, la cohérence des politiques au service du développement et les objectifs de développement durable.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une vaste majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Barry Andrews

CONFIDENTIEL

David McAllister
Président de la commission AFET

Monsieur le Président,

La commission du commerce international, invitée à l'audition de confirmation de Kaja KALLAS, candidate désignée pour le poste de vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui s'est déroulée le 12 novembre 2024, estime que la candidate désignée pour le poste de vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans les domaines relevant dans une large mesure de la compétence de la commission INTA.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs de la commission INTA représentant une vaste majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Bernd Lange

Président
Commission du commerce international

CONFIDENTIEL

Destinataire

David McAllister, président de la commission des affaires étrangères

La commission des droits des femmes et de l'égalité des genres, invitée à l'audition de confirmation de Kaja KALLAS, désignée pour le poste de vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui s'est déroulée le 12 novembre 2024, estime que la candidate possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de compétence de la commission FEMM.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Lina Gálvez

Présidente de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres

Avis minoritaire du groupe The Left sur l'évaluation de Kaja KALLAS, désignée pour le poste de vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Les réponses données par M^{me} Kallas, commissaire désignée, sont profondément décevantes. Partout dans le monde, le «deux poids, deux mesures» de l'Union européenne est décrié.

La crédibilité de l'Europe est réduite à néant dès lors que l'establishment européen impose des sanctions à la Russie en raison de la guerre qu'elle mène contre l'Ukraine, mais s'abstient de toute sanction contre Israël, accusé de génocide devant la Cour internationale de justice. Malgré cela, M^{me} Kallas ne propose aucun changement de politique à cet égard. Même en ce qui concerne la guerre opposant l'Azerbaïdjan à l'Arménie, ou encore les violations de la souveraineté de la République démocratique du Congo par le Rwanda, M^{me} Kallas n'a pas voulu s'engager à mener une politique étrangère de l'Union pleinement conforme au droit international.

En plaidant en faveur d'une Union européenne plus militarisée, sans ouvrir de nouvelles perspectives pour ramener la paix sur notre continent, elle n'est pas non plus parvenue à répondre aux enjeux que soulève la présidence Trump et s'est au contraire pleinement alignée sur la diplomatie américaine et sur l'OTAN. Même sur Gaza, elle a abdiqué tout rôle diplomatique autonome pour l'Union européenne en évoquant la nécessité de discuter en premier lieu avec les États-Unis. Par conséquent, The Left ne soutient pas la nomination de M^{me} Kallas en tant que prochaine haute représentante.

Avis minoritaire du groupe Patriotes pour l'Europe sur l'évaluation de Kaja KALLAS, désignée pour le poste de vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Le groupe Patriotes pour l'Europe n'est pas satisfait des réponses que la commissaire désignée Kaja Kallas a données lors de son audition de confirmation. (1) M^{me} Kallas ne s'est pas prononcée clairement quant à son approche et à son intention d'entretenir des relations sur un pied d'égalité avec l'ensemble des groupes politiques et des députés, sans parti pris idéologique. Il ressort clairement des vues qu'elle a exprimées lors de l'audition de confirmation qu'elle est animée de considérations idéologiques et politiques dans son attitude vis-à-vis de certains pays, voire, pour certains d'entre eux, conditionne son approche à des critères idéologiques. (2) Pour ce qui est du conflit au Proche-Orient, la commissaire désignée a adopté une position rigide sur la résolution du conflit, démontrant un manque de souplesse et de qualités diplomatiques. (3) En ce qui concerne le SEAE, elle a fait preuve de complaisance, en dépit d'éléments indiquant clairement que ce service devrait être remanié de fond en comble. (4) M^{me} Kallas s'est délibérément abstenue de condamner les régimes totalitaires d'Amérique latine, tels que le Venezuela et Cuba, ce qui trahit une position extrêmement faible concernant une région pourtant d'une grande importance pour l'Union. (5) Alors que M^{me} Kallas a fait montre d'une attitude politique ferme face à la menace que représente la Russie, elle n'a pas donné d'explications satisfaisantes s'agissant des liens d'affaires de son époux avec la Russie après le début de la guerre illégale contre l'Ukraine, se contentant d'esquiver la question sans y répondre sur le fond.